

POLLINIS OBTIENT LE LABEL "DON EN CONFIANCE"

POLLINIS



POLLINIS a obtenu le label "Don en Confiance" le 20 décembre 2018, à l'issue de la période d'instruction de sa candidature. Cette labellisation signifie que l'association satisfait aux quatre grands principes du Don en Confiance : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité. Ce label vise à rassurer tous les donateurs, sans exception, des dons de particuliers au mécénat en passant par les legs.

Il est délivré pour trois ans renouvelables, pendant lesquels un contrôle continu du respect de ces exigences est assuré par le Don en Confiance.

L'organisation s'ajoute ainsi aux 89 autres associations et fondations engagées dans le respect des exigences déontologiques de la Charte, pour assurer aux donateurs un don en toute confiance.

« Pour une association engagée comme la nôtre, qui fait le choix de dépendre des dons des citoyens pour préserver son indépendance, ce label est un témoin précieux de notre probité et de notre rigueur. Nous sommes fiers, après plus d'un an d'audit, de rejoindre les organisations labellisées qui ont toutes à cœur le respect de leurs donateurs et de leurs engagements. »

Charles Valade, président de POLLINIS

POLLINIS agit pour la protection des abeilles domestiques et sauvages et pour une agriculture qui respecte tous les pollinisateurs. Fondée en 2012, l'association est financée exclusivement par les dons des citoyens et compte plus de 1,3 million de sympathisants. Ses actions portent sur :

- la protection des pollinisateurs,
- la promotion d'une apiculture durable et la défense des abeilles locales européennes,
- l'interdiction des pesticides "tueurs d'abeilles",
- la valorisation des solutions agricoles alternatives.

L'association replace les citoyens au cœur de ces débats en informant, en mobilisant et en portant les revendications auprès des élus et des institutions. Elle soutient et accompagne les projets respectueux des pollinisateurs en France et en Europe.

Plus d'infos sur www.pollinis.org

La liste des organisations labellisées "Don en Confiance" est en ligne sur :
www.donenconfiance.org/organisations-labellisees

LE RÔLE DU DON EN CONFIANCE

Le Don en Confiance, organisme à but non lucratif ouvert à toutes les causes d'intérêt général, a été créé en 1989 par de grandes associations et fondations sociales et humanitaires avec la volonté de préserver et développer une relation de confiance avec leurs donateurs. Ayant fondé il y a près de trente ans une Charte de déontologie, il exerce la mission de contrôle de l'appel public à la générosité basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. Le respect des règles de déontologie contenues dans la Charte du Don en Confiance détermine l'octroi du label "Don en Confiance" aux organisations qui en font la demande et fonde le contrôle continu et indépendant des engagements auxquels elles souscrivent. À ce jour, le Don en Confiance rassemble près de 100 organisations labellisées suivies par une centaine de contrôleurs bénévoles experts.



SERVICE DE PRESSE

CONTACT : Fabienne RIPON, Agence Kaolin

À l'agence : 09 67 19 43 04 / portable : 06 62 12 42 87

fabienne.ripon@agencekaolin.com / www.donenconfiance.org

Twitter : @donenconfiance

Avec le
soutien de



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE